



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 1^{er} avril 2019** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery
Conseillers : Maureen Bédard
David Hogan
Thomas Lavalée
Shelley MacDougall
Dorothy Noël

Absence : Raymond Bureau

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :
Directrice générale et
secrétaire-trésorière : Joan Sheehan
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe : Heidi Lafrance
Responsable des travaux publics, des
bâtiments et des parcs : Dany Laberge

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous avec l'ajout des points 14.1 « Brigade Verte » et 14.2 « Permission d'utilisation d'une parcelle de terrain à la Défense Nationale pour le prolongement du sentier pédestre ».

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Séance ordinaire du 4 mars 2019

4. Période de questions

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

6. Avis de motion et règlements

7. Administration

7.1. Démission de l'inspectrice municipale – Mme Lysa-Marie Hébert

7.2. Résolution autorisant la signature d'une entente avec la Société d'habitation du Québec pour la gestion du programme Supplément au loyer

8. Finances

8.1. Comptes fournisseurs pour le mois de mars

8.2. Ajout d'un membre au compte VISA RBC Canada

8.3. Demande de partenariat de la Fondation École secondaire Mont-Saint-

Sacrement : Défi forestier

8.4. Appui financier à l'organisme Laura Lémerveil

8.5. Appui financier au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer – Valcartier Roadrunners

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2019

9.2. Rapport d'Hydro Météo – gestions des risques d'inondation

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du Responsable du Service des travaux publics

10.2. Octroi du contrat pour la vidange des installations septiques

10.3. Octroi du contrat pour l'entretien des lumières de rues

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois de mars 2019

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

11.3. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Sablière sur les lots 2 410 335 et 6 105 284

12. Loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Levée de la séance

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

02-04-19

3.1 Séance ordinaire du 4 mars 2019

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 4 mars 2019.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORTANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES

Tournoi de golf – Fondation École secondaire Mont-Saint-Sacrement :

Le 23 août 2019 se tiendra le tournoi de golf annuel de la Fondation École secondaire Mont-Saint-Sacrement au Club de golf Stoneham. Le coût est de 145 \$ par personne.

Compte-rendu de l'assemblée du conseil d'administration de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) :

La conseillère Maureen Bédard présente au conseil un compte-rendu de l'assemblée du conseil d'administration de la CBJC qui s'est tenue le 19 mars 2019.

6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. ADMINISTRATION

03-04-19

7.1 Démission de l'inspectrice municipale – Mme Lysa-Marie Hébert

Dans une lettre datée du 14 mars 2019, Mme Lysa-Marie Hébert, inspectrice municipale, annonce qu'elle quittera ses fonctions le 28 mars 2019 afin de relever de nouveaux défis professionnels. Monsieur Montgomery profite de l'occasion pour remercier Mme Hébert pour ses années de service et lui souhaite une belle continuation dans sa carrière.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la démission de Mme Lysa-Marie Hébert.

Une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur municipal a été publiée sur les réseaux sociaux et différents sites internet afin de pourvoir le poste vacant. Les candidatures seront reçues jusqu'au 12 avril 2019.

M. Christian Côté, urbaniste chez MEC Consultants, agira à titre d'inspecteur municipal par intérim à temps partiel pour les dossiers d'urbanisme et les permis jusqu'à ce qu'un nouvel inspecteur soit embauché.

04-04-19

7.2. Résolution autorisant la signature d'une entente avec la Société d'habitation du Québec pour la gestion du programme Supplément au loyer

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec et la Municipalité désirent aider les ménages à faible revenu à obtenir des logements pour lesquels leur contribution sera proportionnelle à leur revenu ;

ATTENDU QUE la Société et la Municipalité peuvent verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désignée et la partie du loyer assumée par le ménage occupant ce logement ;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à défrayer 10% du coût du supplément au loyer ;

ATTENDU QUE la Municipalité autorise l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf à gérer le Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le maire Brent Montgomery et la directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Joan Sheehan, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier une entente de gestion du Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis.

8. FINANCES

05-04-19

8.1 Comptes fournisseurs pour le mois de mars

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mars 2019;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois

sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mars 2019 totalisant la somme de 83 594,78 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

06-04-19

8.2 Ajout d'un membre au compte VISA RBC Canada

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter une ligne de crédit d'affaire Visa pour un maximum de 13 500 \$ à la Banque Royale du Canada pour les achats de la Municipalité sur 9 cartes avec une limite de crédit de 1 500 \$ chacune. Les employés suivants sont autorisés à acheter des fournitures pour la Municipalité après approbation de la direction générale :

- Mme Margaret Baker;
- Mme Bonnie Chassé;
- Mme Pamala Hogan;
- M. Dany Laberge;
- Mme Heidi Lafrance;
- Mme Carolyn McCarthy;
- Mme Mélissa Ouellet;
- Mme Joan Sheehan;
- Mme Sandra Woodbury.

07-04-19

8.3 Demande de partenariat de la Fondation École secondaire Mont-Saint-Sacrement : Défi forestier

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser un partenariat de 500 \$ au Défi forestier pour la Fondation École secondaire Mont-Saint-Sacrement qui se tiendra le 1^{er} juin 2019. La fondation remet annuellement des bourses d'aide financière, des bourses d'excellence et appuie le développement et l'avenir de l'école en participant financièrement à de grands projets de rénovation ou de construction.

08-04-19

8.4 Appui financier à l'organisme Laura Lémerveil

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver un don de 1 500 \$ à l'organisme Laura Lémerveil pour un soutien aux enfants handicapés et leur famille.

09-04-19

8.5 Appui financier au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer – Valcartier Roadrunners :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver un don de 1 500 \$ au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer pour les Valcartier Roadrunners.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour mars 2019

Un total de 13 appels ont été reçus pendant le mois de mars 2019 :

7	Médical
5	Accident
0	Alarme incendie
0	Fausse alarme
1	Divers
0	Travaux publics - urgence

Mise à jour de la liste des membres du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier :

10-04-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver le retrait de Mme Lysa-Marie Hébert de la liste des membres du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 28 mars 2019. M. Jérôme Sauvageau est maintenant lieutenant puisqu'il a complété la formation requise.

9.2. Rapport d'Hydro Météo – gestions des risques d'inondation

Le 14 mars dernier, la firme Hydro Météo a réalisé une expertise de la rivière Jacques-Cartier concernant les embâcles qui se sont formés le 22 décembre 2018. Quatre embâcles ont été observés dont le plus imposant a une longueur de 1,5 km. L'épaisseur de la glace varie entre 60 et 92 centimètres et un couvert de 80 à 130 cm recouvre la glace. Les embâcles hivernaux deviennent rarement une source problématique, car la glace contenue dans l'embâcle s'érode avec le temps diminuant largement son volume sous-glacial. En conclusion, aucune problématique n'est entrevue considérant les prévisions d'un dégel printanier graduel. Des recommandations ont tout de même été émises advenant une prévision météorologique de pluie abondante. Entre temps, il est recommandé de faire une surveillance accrue de la rivière Jacques-Cartier pendant la débâcle printanière.

M. Dany Laberge, responsable des travaux publics, informe les membres du conseil qu'il prendra régulièrement des mesures au pont de béton sur le chemin Redmond et au pont Clark afin de vérifier les variations du niveau de l'eau en amont et en aval des embâcles.

10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge

Patinoire municipale :

Une rencontre avec les ingénieurs en électricité de chez WSP a eu lieu le 27 mars dernier afin de déterminer tous les besoins en électricité pour la totalité du projet de patinoire municipale.

11-04-19

10.2 Appel d'offres par invitation pour la vidange des installations septiques

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2021;

ATTENDU QUE les entrepreneurs suivants ont été invités à soumissionner:

- Gaudreau Environnement
- Sani-Orléans inc.
- Sani-Charlevoix inc.
- Services sanitaires Claude Boutin

ATTENDU QUE les compagnies Gaudreau Environnement et Services sanitaires Claude Boutin n'ont pas déposé de soumission à la suite de l'appel d'offres par invitation;

ATTENDU QUE les soumissions ont été reçues au plus tard le 28 mars 2019 et ouvertes à 11 h 05 le même jour par la directrice générale adjointe, Heidi Lafrance, en présence du représentant de Sani Charlevoix inc., M. Jean-Eudes Dufour; Mme Carolyn McCarthy, adjointe administrative et M. Dany Laberge, responsable du Service des travaux publics.

Les résultats sont les suivants:

1^{er} prix	\$/fosse sans taxes	\$/fosse avec taxes
Option principale		
Sani-Charlevoix inc.	79,75	91,68
Sani-Orléans inc.	84,75	97,44

2^e prix	\$/fosse sans taxes	\$/fosse avec taxes
Option particulière pour les propriétaires ayant besoin de plus d'une vidange aux 2 ans		
Sani-Charlevoix inc.	255,00	293,18
Sani-Orléans inc.	275,00	316,18

Coût supplémentaire KM pour le transport au lieu de traitement	KM sans taxes	KM avec taxes
Sani-Charlevoix inc.	3,50	4,01
Sani-Orléans inc.	4,00	4,60

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer le contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques au plus bas soumissionnaire pour l'option principale conforme étant Sani-Charlevoix inc. pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2021, et ce, conformément aux prix indiqués dans le tableau ci-dessus.

12-04-19

10.3 Octroi du contrat pour l'entretien des lumières de rues

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer un contrat de maintenance pour trois cent six (306) lampadaires pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 à Entreprise électrique P. Boucher, et ce, au prix de 14 937,48 \$ plus les taxes applicables. Les coûts de l'entretien des lampadaires supplémentaires installés tout au long de cette période seront calculés au prorata.

11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois de mars 2019

Un total de six (6) permis ont été délivrés pour le mois de mars 2019 :

2	Rénovation
3	Bâtiment complémentaire
1	Démolition

11.2 Rapport de l'inspectrice municipale – Mme Lysa-Marie Hébert

Mme Hébert ayant quitté ses fonctions a déposé son dernier rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici le contenu :

Compostage domestique :

13-04-19

ATTENDU QU'une conférence gratuite sur le compostage domestique sera offerte aux résidents le 5 juin prochain à 19h30 par Mme Lili Michaud, agronome;

ATTENDU QUE la Municipalité désire réduire le volume de matières résiduelles sur son territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la Municipalité offre une subvention de 50% du coût d'achat d'un composteur domestique en bois par propriété pour les résidents. Le coût estimé d'un composteur est de 60,00 \$ incluant les taxes.

14-04-19

11.3. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Sablière sur les lots 2 410 335 et 6 105 284

CONSIDÉRANT que l'entreprise 9200-6659 Québec inc., a transmis à la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier une demande adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer du remblayage dans une portion du secteur de la sablière présent en zone agricole;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit transmettre des renseignements et formuler une recommandation motivée en fonction de certains éléments à la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que la demande vise à permettre l'exploitation d'une sablière;

CONSIDÉRANT que le projet a été analysé en tenant compte des critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme au règlement de zonage #148;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de superficie vacante où le type d'utilisation recherchée est permis par le règlement de zonage de la municipalité et, le cas échéant, par les mesures de contrôle intérimaire;

CONSIDÉRANT que la terre végétale de surface sera conservée dans le but de retrouver la vocation agricole du site une fois l'exploitation complétée;

CONSIDÉRANT que la portion du lot 6 105 284 située au nord-est de la zone agricole est nécessaire pour la circulation des camions et sera remise à l'état naturel une fois les travaux terminés;

CONSIDÉRANT que la municipalité reconnaît un droit acquis pour une sablière sur les lots 2 410 335 et 6 105 284;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller David Hogan

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) l'autorisation de la demande déposée par l'entreprise 9200-6659 Québec inc. afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture sur les lots 2 410 335 et 6 105 284 du cadastre du Québec.

12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

Tournoi de balle au profit d'Opération Enfant-Soleil :

Un tournoi de balle au profit d'Opération Enfant-Soleil se tiendra les 27, 28 et 29 septembre prochain. L'édition de 2018 a permis d'amasser tout près de 4 000 \$ pour

cette fondation.

13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 20 mars 2019.

Les sujets abordés lors de cette réunion incluaient principalement :

- Résolution no 19-037-O Marchés publics – Financement 2019 : Reconduction du Programme de soutien aux marchés publics
- Règlement de contrôle intérimaire (RCI) : Les membres de la CMQ ont adopté le nouveau Règlement de contrôle intérimaire (RCI) no 2019-91 visant à édicter de nouvelles normes aux interventions humaines dans les bassins versant des prises d'eau potable installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency. Ce nouveau règlement remplace le RCI 2016. L'entrée en vigueur de ce nouveau règlement sera effective après l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui dispose de 60 jours pour vérifier la conformité aux orientations gouvernementales.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 17 avril 2019 à 19h au complexe de la MRC de la Jacques-Cartier à Shannon. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

Communauté métropolitaine de Québec :

Le 1^{er} mars dernier, la CMQ a transmis à la Municipalité le 2^e rapport de suivi du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) 2018*.

14. AFFAIRES DIVERSES

15-04-19

14.1 Brigade verte :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Maureen Bédard

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De participer au projet de Bridage verte en collaboration avec les municipalités de Stoneham et Lac-Delage pour l'été 2019 pour un montant d'environ 2 000 \$. Deux agents seront embauchés par la Municipalité de Stoneham. Ils seront sur le territoire de Stoneham 3 jours par semaine, à Lac-Delage 1 jour par semaine et à Saint-Gabriel-de-Valcartier 1 jour par semaine pour 8 à 10 semaines. Leur mandat principal pour notre municipalité sera de faire de la sensibilisation dans le cadre du PGMR.

14.2 Permission d'utilisation d'une parcelle de terrain de la Défense Nationale pour le prolongement du sentier pédestre

La Municipalité présentera une demande d'utilisation d'une parcelle de terrain sur les lots 2 196 107-2 et 3 086 041-2 appartenant à la Défense nationale sur une largeur d'environ 100 pieds et une longueur d'environ 1000 pieds pour prolonger le sentier pédestre jusqu'à l'entrée de la base Valcartier. Le sentier est très achalandé par notre population et il constitue un accès sécuritaire vers le Centre communautaire Valcartier. Le sentier est en opération 12 mois par année.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 20.

Brent Montgomery
Maire

Joan Sheehan
Directrice générale
Secrétaire-trésorière